

régionaux, tandis que les services à l'exportation relèvent uniquement du bureau d'Ottawa. Les demandes de renseignements concernant le financement à l'exportation dans une région géographique déterminée doivent être adressées au directeur du service concerné du Groupe du financement à l'exportation de la SEE à Ottawa.

Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)

Le principal objectif du PDME est d'accroître le volume des ventes de produits et services canadiens à l'étranger. Ce programme permet de réaliser cet objectif par le partage du coût des activités que les sociétés ne pourraient pas ou ne voudraient pas normalement supporter seules, afin de réduire les risques liés à la pénétration d'un marché étranger. Le PDME incite les sociétés canadiennes qui n'ont pas exporté auparavant à le faire. Ce programme encourage également les exportateurs canadiens actuels à accéder à des marchés situés dans de nouvelles régions géographiques et à exporter de nouveaux produits.

Le Programme offre aux entreprises canadiennes une aide financière pour organiser divers types d'activités de promotion commerciale et pour y participer. Toutes les activités doivent être orientées vers le commerce, c'est-à-dire qu'elles doivent être axées sur la réalisation de ventes d'exportation. Ces activités sont réparties en deux catégories, celles qui sont de l'initiative des industries et celles qui sont planifiées par le gouvernement.

Activités planifiées par le gouvernement. Les activités planifiées par le gouvernement et régies par le PDME sont organisées par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada jusqu'à 18 mois à l'avance. Elles sont choisies après d'importantes consultations avec les délégués commerciaux canadiens à l'étranger, et des représentants de l'industrie, des autres ministères et des provinces. Les entreprises sont invitées à participer à ces activités. Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada s'efforce de donner aux participants éventuels le plus de temps possible pour se préparer. Il existe deux types d'activités planifiées par le gouvernement : les missions commerciales et les foires commerciales.

Missions commerciales planifiées par le gouvernement. Le but des missions commerciales est de promouvoir la vente de produits et de services canadiens à l'étranger et de rassembler des informations sur le marché pour les secteurs industriels du Canada. L'aide offerte par le PDME s'étend aux missions commerciales à l'étranger ainsi qu'aux